

AMENUCOURT

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES SANITAIRES

6 – a ADDUCTION D'EAU

La commune adhère depuis sa création (avant 1970) au SIIEP: Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Alimentation Eau Potable de Bray et Lu.

AMENUCOURT

Plan Local d'Aménagement

ANNEXES SANITAIRES

6 – b ASSAINISSEMENT note technique

La commune a été classée en « **assainissement autonome** ».

La commune adhère au SIAA : Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de Marines

AMENUCOURT

Plan Local d'Aménagement

ANNEXES SANITAIRES

6 – c EAUX PLUVIALES note technique

Seul le hameau de Roconval bénéficie partiellement d'un réseau qui achemine les eaux provenant de la route de la Ravine et celles d'une partie de la RD 37 vers le Ru de Roconval.
Les autres hameaux sont raccordés à des puisards

AMENUCOURT

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES SANITAIRES

6 – d ORDURES MENAGERES

Les déchets ménagers de la commune sont collectés par le SMIRTOM du Vexin.

La commune d'Amenucourt dépend par dérogation de la déchetterie de Gasny (27)